



3^{ème} Classic Mid-Amateur Mérignies Golf Country Club Samedi 28 et Dimanche 29 Mars 2020

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE (22/1/2020)

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs. (voir Vade-mecum 2020 de la FFGolf).

Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français, ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve, licenciés à la FFGolf, s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve et rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.

Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf à la date limite des inscriptions. (Ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié).

Pour les joueurs étrangers, certificat médical fourni lors de l'inscription.

L'épreuve est non-fumeur.

Art 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

L'épreuve se jouera sur le parcours 18 trous Val de Marque et Rupilly :

* une série Dames (33 joueuses minimum) : index inférieur ou égal à 18,4. Départ des marques rouges.

* une série Messieurs : index inférieur ou égal à 15,4. Départ des marques jaunes.

La demande d'une wild card peut être faite au club. Toutefois, la validation des wild cards (11 maximum pour le Trophée sénior de Mérignies Golf) est du ressort de la ligue. Champ total de joueurs : 108 joueurs maxi, Grand Prix Séniors compris.

Art 3- Inscriptions

Les inscriptions pour le Classic Mid-Amateur sont ouvertes du 30 janvier 2020 jusqu'au 13 mars 2020 à 18H00.

Inscription et règlement uniquement sur internet via le formulaire en ligne du site www.merigniesgolf.com

L'inscription ne sera définitive qu'une fois le règlement réceptionné.

Art 4- Droit d'engagement

Joueur extérieur : 80 € ; Joueur abonné : 30 €.

Parcours de reconnaissance vendredi 27 mars (uniquement sur réservation à l'accueil)

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 5 - Tirage des départs

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index. Les départs du 2ème tour seront par ordre de classement brut inverse du 1er tour.

Les départs seront disponibles le jeudi 26 mars 2020 à 12h00

Art 6- Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve est composé de deux représentants de Mérignies Golf ainsi que d'un représentant du corps arbitral.

Art 7 - Prix

1^{er} PRIX BRUT Homme, 1^{er} PRIX BRUT Dame

Art 8 - Départage

En cas d'égalité pour la première place en brut, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou ». (trous 10 et 18 Rupilly, puis 10, 18 etc...)

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur le 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 9 - Remise des prix

Dimanche 29 mars 2020 au club house une demi-heure après le dernier retour, suivie d'un cocktail.